



Ordonnance de télécom CRTC 2024-109

Version PDF

Référence : 2024-82

Ottawa, le 15 mai 2024

Norouestel Inc. – Approbation définitive d’une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** la demande tarifaire suivante :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d’entrée en vigueur
Norouestel Inc.	AMT 1211 Tarif des services spéciaux – Modifications au service de réseau privé virtuel par protocole Internet (RPV-IP) à distance	27 mars 2024	23 avril 2024

2. Le Conseil n’a reçu aucune intervention relativement à la demande.

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d’approbation; une demande tarifaire n’est pas nécessaire.

Secrétaire général